

# L'articulation de l'obligation de santé/sécurité au travail avec les obligations en matière de maintien dans l'emploi

**ANIMATEUR :** Florent LE FRAPER DU HELLEN – Juriste Consultant

**ORGANISME :** GERESO

**DUREE :** 7h00 de 9h00 à 17h00

**LIEU :** Stade de la Licorne – 25 rue du Chapitre, 80000 AMIENS – Salle Mezzanine

## **Objectifs**

- Apprécier les contours de l'obligation en matière de santé/sécurité au travail
- Identifier les outils permettant de mesurer les risques
- Utiliser les outils pour mieux prévenir les risques

## **Programme**

- Les obligations en matière de santé et sécurité au travail : base réglementaire et risque contentieux
- Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail : qui doit être mobilisé et comment ?
- Les outils de la santé et sécurité au travail : les outils statutaires disponibles pour identifier les risques
- Le statut comme moyen de limiter l'exposition aux risques : les outils statutaires disponibles pour limiter les risques